



Extrait de l'allocution prononcée par le Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) à l'occasion de la vingt-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe.

Les extraits ci-dessous sont tirés de l'allocution prononcée par le Président du CSA, Noel D. De Luna, à l'occasion de la vingt-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe, le 13 mai 2010, point 7 de l'ordre du jour – Le rôle des Conférences régionales de la FAO vis-à-vis du CSA réformé - ERC 10/3.

En tant que Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale – le CSA - c'est pour moi un honneur et un plaisir que de m'adresser à vous aujourd'hui et d'évoquer brièvement la réforme du CSA ainsi que les défis et perspectives dont elle est porteuse dans le contexte de cette Conférence régionale.

Une grande partie de la réforme consiste en une participation accrue des régions et des pays. La région Europe et Asie centrale est unique en son genre parce qu'elle compte un grand nombre de pays donateurs sans être pour autant à l'abri de l'insécurité alimentaire.

La région peut contribuer considérablement à l'amélioration de la cohérence et de l'harmonisation des politiques à l'échelle mondiale. Suite à la hausse des prix des denrées alimentaires et à la crise financière récentes, des mesures ont été prises pour contrer les effets du recul des envois de fonds, des exportations et de l'investissement privé dans l'agriculture et pour combattre la pauvreté rurale et aider les pays dont l'économie est en transition.

Nous avons tous besoin d'apprendre des autres. La participation de multiples parties prenantes aux débats, qui a fait partie intégrante du processus de réforme du CSA, est aujourd'hui une caractéristique du CSA réformé. Je me réjouis de savoir que beaucoup de pays de la région encouragent l'application concrète des directives volontaires sur le droit à l'alimentation, qui ont aussi joué un rôle fondamental dans le processus de réforme du CSA.

Du point de vue régional, le CSA réformé soulève deux questions épineuses. La première se pose à la Conférence qui doit décider comment le CSA fraîchement réformé, considéré comme un processus ou un dialogue et non comme un événement ponctuel, peut contribuer à faire reculer la faim et l'insécurité alimentaire en Europe et en Asie centrale. La deuxième consiste à se demander comment les structures régionales peuvent être modifiées ou renforcées pour favoriser la création de liens avec le CSA.

Le résultat souhaité serait que les organes régionaux traitent plus efficacement les problèmes pressants liés à la sécurité alimentaire dans la région, par exemple, comment relancer un investissement agricole responsable; mettre en place des politiques encourageant les petits producteurs à investir d'avantage dans leurs entreprises; accroître l'efficacité des politiques et services liés à la fourniture de biens publics et améliorer la recherche et la vulgarisation agricoles, les régimes fonciers, les infrastructures de transport et les directives relatives à la qualité et la sécurité sanitaire des aliments.

La région Europe et Asie centrale étant un acteur de premier plan dans la coopération internationale et les débats mondiaux sur la sécurité alimentaire et la nutrition, j'attends avec impatience de voir une

représentation de rang ministériel plus étoffée à la trente-sixième session du CSA, prévue en octobre, et à l'avenir.

Enfin, permettez-moi d'exprimer ma satisfaction et ma gratitude au Gouvernement et au peuple d'Arménie pour la généreuse hospitalité dont ils font preuve en accueillant cette conférence.